Image not found or type unknown

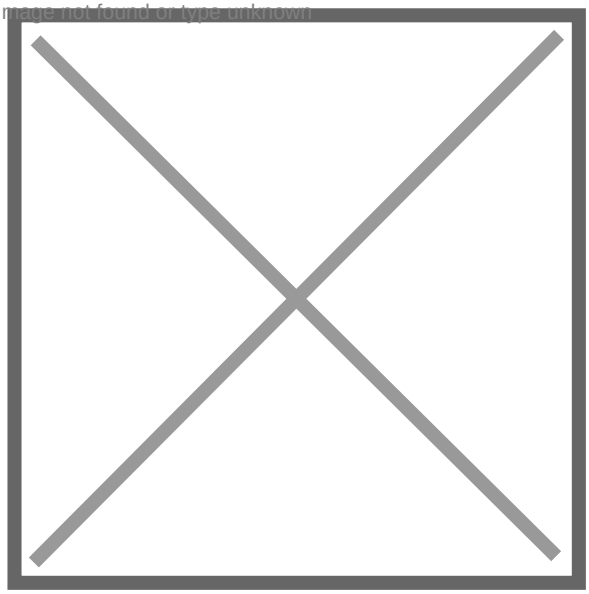

Liquidation d'une succession

Par **jyjy57**, le **14/04/2017** à **10:55**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Ma femme a 2 sœurs (décédées) et un frère toujours vivant.
Sa sœur ainée avait 13 enfants qui se trouvent un peu partout. La seconde sans enfant, est décédées il y a presque 3 ans.
Cette dernière avait encore un peu d'argent en banque. Aujourd'hui, elle il n'y a toujours pas de pierre tombale, parce que le notaire n'arrive pas à retrouver tous les enfants de sa sœur ainée. Son frère et elle même sont d'accord pour faire mettre une stèle sur leur part, mais il semble que ce soit impossible tant que tous les enfants de sa sœur ne seront pas retrouvés.
N'y a-t-il pas moyen de bloquer leur part et de faire exécuter ces travaux?
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés